

Administration du système : gestion des filières

Administration > Gestion des filières >

- TOUS -

1025 résultat(s) trouvé(s) pour ce cours.

Cours	Type	Ordre	Degré	Période(s)	Cote de réussite	Modèle de cotation spécifique	SEMU	Edit
Formation musicale enfant	préparatoire	1	P1	1	0 %			Détails Supprimer
Formation musicale enfant	préparatoire	2	P2	1	0 %			Détails Supprimer
Formation musicale enfant	enfant	3	F1	2	70 %			Détails Supprimer
Formation musicale enfant	enfant	4	F1bis	2	70 %			Détails Supprimer
Formation musicale enfant	enfant	4	F2	2	70 %			Détails Supprimer

Page courante [0001-0005] ... [Page suivante](#) [0006-0010] ...

Info Les recherches s'opèrent sur le couple domaine-cours.

[Ajouter]

Édition

Administration > Gestion des filières > Edition d'un pas d'une filière

Filière

Type de filière (*) :

Cours (*) :

Ordre (*) :

Degré (*) :

Période(s) (*) :

Cote minimale de réussite (*) :

Modèle de cote :

Cotisation SEMU :

2 mêmes numéros d'ordres provoquent un embranchement

(*) - champ obligatoire

[Annuler] Incrémenter ? [Valider]

Les rubriques sont :

- Type de filière : voir décret du 2 juin 1998
 - Préparatoire = des cours pour des enfants âgés de 5, 6 ou 7 ans.
 - Enfants = cours pour enfants
 - Adultes = cours pour adultes
 - - (tiret) à utiliser pour un cours complémentaire qui, au sens du décret toujours, ne comporte aucune filière et s'adresse à tout élève
- Cours : le contenu est défini dans [Administration du système : gestion de cours](#)
- Ordre : il s'agit d'établir la succession des années d'études. Par exemple pour un cours de base :

ordre	filière	remarque
1	P1	
2	P2	les 3 années en filière préparatoire
3	P3	

ordre	filière	remarque
4	F1	
5	F2	
6	F3	les 5 années en filière de formation
7	F4	
8	F5	
9	Q1	
9	T1	embranchement Q1 ou T1
10	Q2	
10	T2	suite de l'embranchement Q2 ou T2
11	T3	
12	T4	filière Q arrêtée en Q2
13	T5	

De cette manière, l'élève peut être inscrit automatiquement dans l'année supérieure (= numéro d'ordre suivant), s'il a réussi bien sûr. De même, Q1 et T1 portant le même numéro, un embranchement est possible (sur décision du conseil de classe).

Lesahr^{Web} calcule automatiquement le passage de classe. Lors de l'embranchement 9, le conseil de classe doit poser un choix. Ensuite, si la filière 'Q' est choisie, Lesahr^{Web} la conserve et continue l'index au fil des années.

Cas des études terminées : lorsque Lesahr^{Web} ne trouve pas de suite à la filière, il considère que les études sont terminées (en Q2 ou en T5 dans notre exemple). Attention donc de ne pas créer de "trou" dans la numérotation (ex: 1-2-3-5-6-7-...) au risque de voir la fin des études sanctionnée en position 3.

- Degré : le libellé du degré, p.ex. F1, F3, Q2 ... (éviter les FE1 (enfants) ou QA2 (adultes) car le descriptif de la filière dispose déjà de cette discrimination)
- Période(s) : le nombre de période(s)
Si l'école organise le cours, par exemple à raison d'une ou deux périodes semaine, vous devrez créer deux lignes, une pour chaque durée, avec le même numéro d'ordre.
- Cote minimale de réussite : selon le règlement du conseil des études.
Si l'option Tableau des cotes, décision automatique de passage de classe est activée (voir [Tableau des cotes \(Configuration globale\)](#)), l'élève ayant obtenu au moins cette cote est automatiquement admis dans l'année d'études supérieure.
Si aucune cote minimale de réussite n'est requise, notez 0 (zéro).
 - Dans le cas des cotes chiffrées, il y a lieu d'indiquer le pourcentage de la cote au dessus de ou égale à laquelle l'élève a réussi ;
 - Dans le cas des cotes lettrées (appréciations), indiquer les éléments concernés par la réussite (S S+ B B+ TB TB+ E, séparés par des espaces) ;
- Modèle de cote : permet d'associer un modèle de cotation à la filière concernée, sinon exécute le calcul standard de Lesahr^{Web}. Voir à ce sujet [Administration du système : gestion des modèles d'évaluation](#) ;
- Cotisation SEMU : la SEMU est une entreprise privée chargée de défendre les droits d'auteur et d'éditeur. Moyennant le paiement d'une cotisation, l'école peut photocopier les ouvrages protégés par cette société.

Incrémenter ? : si cette case est cochée, **[Valider]** enregistre les rubriques, puis Lesahr^{Web} propose une nouvelle fiche vierge. C'est un gain de temps considérable pour l'encodage des filières.

Pour en savoir plus sur la SEMU : <http://www.semu.be/fr/indexfr.htm>

From:
<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:
https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php?id=admin_filières

Last update: **20/06/2021 12:46**

